

OPERATION « ORDILIB » pour les élèves de seconde du lycée Guynemer

Nous vous rappelons que vos élèves inscrits en seconde ou en 1^{ère} année de CAP ont la possibilité de commander un équipement loRdi depuis leur espace personnel sur le site cartejeune@laregion.fr jusqu'au 15 novembre 2017.

A titre d'information, la commande doit se faire en deux étapes successives :

1- La famille doit préalablement déclarer ses ressources pour le calcul de la participation régionale à l'acquisition de l'équipement (Insertion de pièces justificatives de revenus puis contrôle avant validation des droits)

2- Après validation des pièces justificatives de revenus, la famille peut commander l'équipement (informations sur l'ordinateur portable, la livraison, paiement si une participation de la famille est requise)

La livraison des ordinateurs portables doit avoir lieu au mois de décembre avant les congés de fin d'année. Le service Stratégie Numérique prendra contact avec vous pour valider le planning.

Le coût de cet équipement complet (ordinateur portable convertible en tablette, suite logicielle, sacoche) est de 395,40 € TTC et la participation régionale se décline comme suit :

- Prise en charge totale par la Région si le jeune est bénéficiaire de l'ARS pour l'année scolaire en cours ou si le calcul du quotient familial sur la base de l'avis d'imposition (revenu imposable/nombre de parts) est inférieur ou égal à 10 000 €
- Participation de la Région de 200 € si le calcul du quotient familial sur la base de l'avis d'imposition (revenu imposable/nombre de parts) se situe entre 10 001 et 12 000 €
- Participation de la Région de 80 € si le calcul du quotient familial sur la base de l'avis d'imposition (revenu imposable/nombre de parts) est supérieur à 12 000 €